

201

**ouest
INFORMATION**

177 . 19 sept. 77

2F

Grève chez DUBIGEON

**CHOMAGE
CHANTAGE
POINTAGE**

RAS LE BOL!



SOMMAIRE

OUVRIERS

Dubigeon ou le faux conflit des "pendules"... P. 2 à 6

INTERNATIONAL

Les Îles Canaries en lutte..... P. 6

ECOLE

Rentrée scolaire mouvementée à Saint Mars
du Désert..... P. 7

ENVIRONNEMENT

Merci, Messieurs les Maires ! Deux roues,
on pense pour nous..... P. 8

B. D. : Vélo Galère - mélo plein de colère... P. 9

ARMEE

Le Cun du Larzac ; une ferme occupée..... P. 10

Deux insoumis kidnappés..... P. 10

Les écoles militaires..... P. 11 à 13

PAYSANS

Non à la taxe sur le lait..... P. 14 à 17

CALENDRIER

DU LUNDI 19 AU MERCREDI 21

"La Spirale" film sur les mécanismes menant au coup d'Etat fasciste
du Chili. Cinéma le Beaulieu à BOUGUENNAIS.

JEUDI 22 SEPTEMBRE

Réunion du CRIN - Nantes-Nord à 20 H 30 au Centre Social de la Bois-
sière.

VENDREDI 23 SEPTEMBRE

Réunion pour la création d'un collectif enfants (0 - 6 ans) sur REZE
à 20 H 30, chez D. et A. M. MORTIER, 29 rue de la Balinière.

SAMEDI 24 SEPTEMBRE

Grand Fest-Noz pour l'inauguration du club des jeunes de CARQUEFOU
"Arvuker" ; avec : Ar Sonerien du, Marée noire et les sonneurs de Veuze.
A 21 H, nouvelle salle omnisports de CARQUEFOU.

DUBIGEON

ou le faux conflit des "PENDULES"

7 Septembre - 17h30

150 ouvriers travaillant sur un transport de produits chimiques en armement, décident d'arrêter le travail et se rassemblent devant la direction.

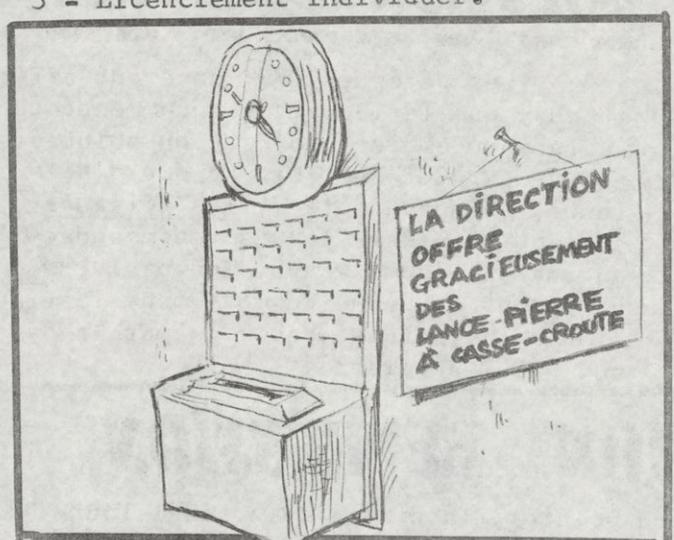
Les organisations syndicales CGT, CFDT, débordées, décident alors d'appeler l'ensemble des travailleurs au débrayage.

C'est la grève générale et le travail n'a pas repris depuis une semaine et demi. Pourquoi ?

Le problème du pointage

Une note de la direction, affichée le matin même, rappelle aux travailleurs les nouvelles dispositions de pointage mises en place depuis la rentrée et indique les sanctions appliquées à ceux qui ne s'y plieraient pas :

- 1 - Abattement sur prime semestrielle.
- 2 - Mise à pied de quatre jours.
- 3 - Licenciement individuel.



En effet, depuis le 1er septembre, les travailleurs sont obligés de pointer en bleu sur leur lieu de travail et ça, non seulement le matin et le soir, mais aussi le midi pour la régulière (*) et au casse-croute pour les 2 X 8.

(*) Travail de 7H 30 à 16 H 30 avec arrêt le midi.

L'ENTREPRISE

Julien DUBIGEON, charpentier en bois, construisit un premier navire à voile à Nantes (Sallorges) vers 1740 et crée les Chantiers DUBIGEON en 1745.

Ils sont transférés à Chantenay en 1846 et constitués en Société Anonyme en 1914.

La société actuelle a été constituée par fusion-apport des Chantiers Loire-Normandie en 1963 et de l'activité construction de navires des Ateliers et Chantiers de Bretagne en 1968.

Avant, le pointage ne s'effectuait que le matin et le soir aux vestiaires.

Or, vu l'étendu du chantier, pour certains, il faut 10 mn pour se rendre sur les lieux de travail.

Calculez vous-mêmes : pour la moyenne, cela fait 20 mn d'allongement du temps de travail et une réduction du temps pour déjeuner.

RÉTABLIR LE POINTAGE DANS SON CONTEXTE

Mais, contrairement à ce qu'ont dit la presse, la radio et la télé, ce problème de pointage n'a été que la goutte d'eau qui fait déborder le vase, le ras-le-bol collectif des travailleurs devant l'action de la direction depuis six mois (qui fait état de la sacro-sainte "mauvaise conjoncture dans la navale mondiale").

IL FAUT SAVOIR QUE :

- Depuis le mois d'avril, 600 mensuels ne travaillent que 4 jours sur 5

et subissent une perte de salaire de 13 % au moins.

- 283 travailleurs de 56 ans et 8 mois seront licenciés jusqu'en fin 78 et que les premiers qui doivent partir vers le 15 octobre ne savent même pas quelles garanties de ressources ils auront.

La seule chose assurée pour l'instant étant 90 % la première année, 35 % ensuite, et 70 % du salaire après 60 ans.

C'est quand même un peu maigre alors que certains travaillent depuis 35 ans dans la boîte !

- 245 travailleurs sont déclassés à leur ancien métier et subiront de fait une perte de salaire de 400 F. environ et s'ils refusent, ils sont purement et simplement licenciés pour motif économique. Mais comment refuser une telle ponction sur un salaire ?

EXPLICATION

A LA POPULATION NANTAISE

C'est ce que les travailleurs de Dubigeon ont voulu expliquer dans un tract (voir ci-après) distribué à la population du centre jeudi et sur les marchés et grandes surfaces vendredi.

Car, il faut rétablir la vérité face à l'intoxication patronale qui s'exerce dans la presse et à la télé.

CGC Même la CGC ne s'y trompe pas qui déclare : "La modification du pointage n'est qu'une péripétie qui illustre le comportement de la direction... Il faut d'abord régler les problèmes de fond et accepter de négocier sur les modalités de garanties de ressources pour ceux qui partent à 56 ans et 8 mois, sur les déclassements et sur les licenciements qui touchent notamment 7 cadres."

"La CGC ne veut pas être utilisée pour inciter une poignée de cadres à protester contre "la violence" du côté ouvrier, alors que la "violence morale" des licenciements est bien plus grave".

L'ACTION

Si au début l'action avait démarré sur le problème du pointage et que les pendules et cartes de pointage ont été mises à rude épreuve, les deux premiers jours, la semaine dernière a surtout été marquée par le souci des organisations syndicales CGT, CFDT de vouloir négocier avec la direction (et par l'intermédiaire de l'Inspecteur du Travail) de tous les autres points en suspens : licenciements, déclassements, départs à 56 ans et 8 mois etc...

Mais, pour l'instant, la direction ne veut pas discuter du tout.

La semaine qui s'engage va marquer un nouveau tournant du conflit et les travailleurs vont s'adresser maintenant aux pouvoirs publics pour qu'ils obligent la direction à négocier.

Les travailleurs de Dubigeon vont-ils encore être obligés de donner un coup de main à Chenard pour casser ses parcmètres et que les négociations s'engagent ?

Correspondance APL - Dubigeon

QUESTION AU CORRESPONDANT

?

Les délégués CFDT nous ont affirmé eux, que le mouvement a commencé dès le 1er septembre : boycott du pointage appuyé par CGT et CFDT. Et que d'ailleurs, bien avant le 7, les délégués avaient reçu des lettres recommandées du patron les menaçant. Ton papier n'en parle pas et donne du mouvement la vision des syndicats "débordés par la base". Qui a raison ? APL

DIRECTION... REPRESSION

Suite au refus de pointer, la direction a réagi lourdement :

- suppression des indemnités diverses, travaux salles...
- suppression du temps de travail allégé pour les douches des métiers salissants, menaces d'abattement sur la prime semestrielle de 1 750 F., menaces de licenciements...
- et, une circulaire 77023 : "... En cas de non-pointage, le personnel sera réglé du seul temps de travail effectif apprécié par la hiérarchie..." !!!

DUBIGEON - PRINCIPALES PRODUCTIONS

- Constructions navales.
- Marine de commerce et de guerre : tous navires de 30 m à 180 m de longueur.
- Navires marchands : car-ferries, cargos, transports frigorifiques, transports de gaz liquéfiés, transports de produits chimiques, porte-conteneurs.
- Unités de services : dragues, bacs etc...
- Navire de guerre de moyen tonnage : sous-marins, avisos, frégates, corvettes etc...

tract CGT-CFDT

RETABLIR LES FAITS

Le conflit des pendules l'appelle-t-on... !

Les syndicats CFDT et CGT de DUBIGEON tiennent à resituer aux yeux de l'opinion publique le véritable problème posé actuellement chez Dubigeon.

Parti sur un nouveau système de pointage, totalement inadapté et inapplicable, étant donné la superficie et les conditions de travail de l'entreprise, le conflit engagé est l'expression du climat anti-social instauré dans l'entreprise depuis plusieurs mois.

VERITABLE PROVOCATION DE LA DIRECTION VISANT A MASQUER LES VERITABLES PROBLEMES.

Cette nouvelle contrainte, avec menaces de sanctions allant jusqu'au licenciement pour ceux qui ne s'y plieraient pas, a poussé les travailleurs à bout.

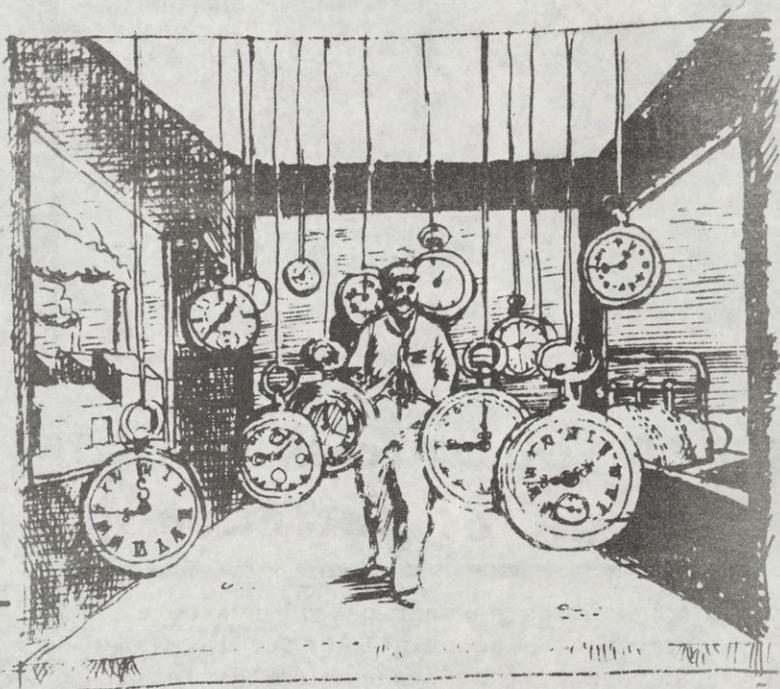
- C'est le licenciement de 283 travailleurs de 56 ans et 8 mois.

- C'est un jour de chômage hebdomadaire pour 600 mensuels.

- C'est la mutation et déclassement avec perte de salaire, (et si refus) le licenciement de 245 travailleurs.

- C'est le blocage des salaires. La perte du pouvoir d'achat des salariés par la suppression d'un système d'indexation des salaires sur les prix.

- C'est la remise en cause des accords contractuels, c'est la violation des conventions collectives, c'est la répression accrue contre les travailleurs et leurs représentants.



- C'est aussi le plan Barre et l'application du 7^{ème} plan, qui prévoit la suppression de 6 000 emplois dans la construction navale.

- C'est enfin le dernier chantier nantais de constructions navales.

Car, ce n'est pas seulement l'emploi de 2 450 travailleurs qui est menacé, c'est aussi celui de nombreux intérimaires, de nombreux employés du textile, de l'ameublement, du commerce, celui de nombreuses entreprises sous traitantes ou dépendantes de la construction navale (SNF, Brissonneau, CIA etc...).

En résumé, la lutte engagée depuis mars l'est pour le maintien d'une activité importante pour l'économie locale.

Les licenciements, mutations, les déclassements, le chômage partiel, les btimades et les sanctions ne sont pas de nature à résoudre les problèmes posés, bien au contraire !

Les organisations syndicales avaient d'ailleurs prévenu la direction en juillet dernier que ces nouvelles mesures n'amélioreraient pas le climat social dans l'entreprise.



DES SOLUTIONS POUR RÉGLER LE CONFLIT ?

Elles passent par l'ouverture de véritables négociations sur le cahier de revendications déposé par les organisations syndicales CGT et CFDT qui comporte les points suivants :

- Règlement du contentieux (salaire intégral, paiement d'indemnités diverses etc...).
- Propositions contrètes de la direction permettant le pointage dans de bonnes conditions, sans allonger le temps de présence dans l'entreprise.

- Règlement des conditions financières des départs à 56 ans et 8 mois (maintien de la pré-retraite)
- Embauche compensant les départs.
- Annulation des déclassements.
- Indexation des salaires sur les indices syndicaux.
- Embauche des intérimaires.

- Rattrapage du pouvoir d'achat par une prime de 250 F.

- Retour aux 40 H sans perte de salaire.

Ces solutions permettraient de libérer un certain nombre d'emplois, notamment pour des jeunes qui sortent des écoles.

Mais, les solutions existent aussi par la mise en place d'une nouvelle politique dirigée vers le bien être de l'ensemble de la population française, et non comme c'est le cas actuellement pour renflouer les caisses des grands groupes privés et bien souvent avec l'utilisation de fonds publics.

LA C.F.D.T. et LA C.G.T. L'ENSEMBLE DE LA POPULATION SONT EN DROIT D'EXIGER :

que 50 % du frêt français soit transité sous pavillon français, et non sous pavillon étranger, voire de pavillon de complaisance, comme c'est le cas actuellement pour la grande partie de nos marchandises.

Ils sont en droit d'exiger :

la rénovation et le développement de la flotte française.

La France qui ne dispose que de 496 navires représentant environ 3 % seulement de la flotte mondiale, alors que nos échanges import-export se font à 70 % par voie maritime.

Ils sont en droit d'exiger :

au niveau local, une refonte complète des engins portuaires actuellement en service au port autonome dont la vétusté et l'ancienneté mettent non seulement la vie des utilisateurs en jeu, mais aussi contribuent à l'asphyxie des ports de Nantes et Saint Nazaire, avec toutes ses répercussions économiques.

Enfin, ils sont en droit d'exiger :

des activités de diversifications des chantiers navals permettant une meilleure adaptation aux variations des marchés et le maintien du plein emploi à long terme.

Pour la CFDT et la CGT, l'application des mesures prises par la direction de DUBIGEON ne permettrait nullement la survie du chantier, mais au contraire

l'asphyxie de celui-ci à court terme et sa fermeture à moyen terme.

C'EST CONTRE CES PRETENTIONS PATRONALES
ET GOUVERNEMENTALES QUE LUTTENT LES
TRAVAILLEURS DE DUBIGEON

Ils ont besoin du soutien de tous, et notamment de la population nantaise.

sections CFDT - CGT DUBIGEON

Les commandes des chantiers Dubigeon sont de plus en plus arrachées in-extemis : Car-Ferry "Corse", transporteurs d'acides par la Norvège... Jusqu'à quand ? ?

Dubigeon-Normandie, le chantier le plus mal parti dans la crise de la navale

Face à la crise de la construction navale en France, principalement due à la concurrence de plus en plus aigre au niveau international (surtout les chantiers japonais...), DUBIGEON est le chantier qui a le moins d'atouts dans ses mains :

- le plus petit des cinq grands chantiers français.
- coincé dans le centre de Nantes ce qui interdit une éventuelle extension, nécessaire pour répondre aux nouvelles constructions...
- Dernier chantier de rivière, par opposition aux autres qui sont sur la mer, ce qui limite la taille des bateaux en construction, vues les difficultés de lancements.

LES CANARIES EN LUTTE

Au moment où le régime espagnol se "démocratise" et joue le libéralisme, l'archipel africain des Canaries demeure une colonie avec tout le cortège d'oppressions et de répression que cela signifie contre le peuple des canaries, le peuple gouanche.

Une cinquantaine de militants du MPAIAC (Mouvement Pour l'Autodétermination et l'Indépendance de l'Archipel Canarien), organisation de libération des îles Canaries, ont été emprisonnés et sont soumis au sadisme et aux humiliations des policiers espagnols, et ce, pourtant, le processus de "démocratisation" une fois amorcé.

Militants d'une organisation de libération africaine, en lutte contre une puissance coloniale européenne, ils exigent d'être traités en prisonniers de guerre selon la convention internationale de Genève.

Récemment, le 20 juillet et 16 jours durant, ils ont fait une grève de la faim pour que ce droit leur soit reconnu par l'occupant.

Les autorités de Madrid ont, une fois encore, révélé leur nature en envoyant les prisonniers gouanches au mitard non sans les avoir brutalisés et

torturés auparavant.

Trois d'entre eux, dont Guillermo SANTANA GARCIA ont du être hospitalisés des suites des sévices qu'ils ont subis.

Pour briser leur moral enfin, une partie d'entre eux a été transférée dans différentes prisons de la métropole coloniale.

Isolement, humiliations, répression, brutalités continuent donc, la lutte des prisonniers gouanches aussi.

Soutenons-les par l'envoi de télégrammes de protestations à l'ambassade d'Espagne et des messages de solidarité envoyés au MPAIAC, secrétariat général, B. P. 216 Alger-Gare ALGERIE.

Tiddara 'm Kanarian Tilellit !
Vive les Canaries libres !

Groupe d'information
Canaries

RENTRÉE SCOLAIRE :

mouvementée à St Mars du désert

A Saint Mars du Désert, commune agricole devenant cité dortoir de la banlieue nantaise, l'équipement scolaire est comme toujours dans ces cas là en retard.

La rentrée 77 a montré d'une part la collusion entre M. COULON, maire et Mme LOBSTEIN, inspectrice d'Académie ; d'autre part, la capacité de réaction des parents malgré l'apparente difficulté d'implantation de l'association des parents d'élèves.

- 9 H : début de la rentrée : 50 parents présents, 150 élèves.

- 9 H 30 : les élèves du primaire sont rentrés.

50 enfants de la maternelle (par- don, classe enfantine) et 30 parents d'élèves sont encore là.

La visite des deux maternelles aboutit à un refus commun des enseignants et des parents à accepter que les deux classes (pleines de gravats des travaux terminés la veille, de traces de fuel, de cartons d'emballage, avec les tables et sièges poussiéreux entassés au centre) puissent être utilisés en l'état.

Aussitôt, les parents d'élèves décident d'occuper la Mairie afin d'exiger la remise en état des lieux.

Nous avons pu alors assister à quelques scènes inénarrables :

● un Maire déclarant : "Alors c'est la guerre".

● Une inspectrice d'Académie style sergent chef de carrière préparant son dossier au bistrot du coin.

● Le Maire trouvant que le délai de deux mois et demi était trop court pour quelques travaux style déplacement d'un poêle à mazout et installation d'un lavabo.

● Une inspectrice qui déclare que les travaux du groupe scolaire vont démarrer très vite, c'est à dire après le financement des travaux, c'est à dire qu'elle ne sait pas quand, c'est à dire que "nous sommes des impertinents agressifs".



● La même inspectrice assise sur une marche au milieu de la cour car elle voulait rencontrer le Maire, mais en l'absence des parents d'élèves.

● Le dit Maire ne sachant qui pouvait être cette dame assise au milieu de la cour, cherche l'inspectrice ailleurs.

● L'inspectrice finit par féliciter le Maire des travaux effectués et regrette qu'un petit retard ait défangé une rentrée qui s'annonçait paisible.

● Et, l'on oublie des détails, une classe enfantine permet de reculer dans la scolarisation : l'an dernier, tous les enfants ont été acceptés, cette année, les enfants de deux à trois ans sont refusés (c'est d'ailleurs mieux car ils ont besoin de l'ambiance familiale de la nourrice disait Mme LOBSTEIN qui refuse de prendre en compte les problèmes financiers...)

11 H 30 : les parents d'élèves encore présents décident d'accepter cet état jusqu'à lundi (après le nettoyage des classes) demandent pour lundi un lessivage et une désinfection des deux classes, la pose rapide d'un revêtement de sol.

Ils envisagent dès maintenant des actions de même type afin d'obtenir satisfaction et d'accélérer la construction du groupe scolaire.

La prise de conscience des possibilités offertes par une lutte doit aider les parents à se regrouper et à continuer leur action.

Des parents d'élèves.

merci messieurs les maires:

2 roues, on pense pour nous



Il vient de se mettre en place à Nantes un mini-plan de circulation.

Dans ce plan, on a pensé en outre aux deux roues par la même occasion.

On y a pensé aux deux roues, on n'a pas à se plaindre de ce côté là, il aurait peut-être même été favorable qu'on n'y pense pas.

Car, quand on pense aux deux roues c'est pour les emmerder ces gêneurs, il faut les sortir d'entre les pattes des voitures ; alors on leur fait des bouts de pistes cyclables.

On s'en est aperçu au dernier moment d'ailleurs, alors on a fait quelque chose pour eux (merci bien).

Et tous nos technocrates de la Mairie qui ne doivent pas souvent enfourcher leur vélo ont réalisé la magnifique piste cyclable.

En fait, la piste cyclable, c'est dirons-nous, des tronçons de pistes, puisque même sur cette petite distance, elle est tronçonnée en deux.

Prenons là; on rase au départ une station de bus, puis en haut de côte, se trouve le 1er feu où l'on doit attendre que les voitures passent (priorité oblige).

Ensuite, démarrage (en haut de la côte c'est tellement plus facile pour les vélos) ; deuxième feu commun avec les voitures.

Après un tronçon commun avec les voitures de 100 mètres, encore une piste obligatoire pour cyclistes.

Nous arrivons enfin au boulevard Michelet, mais ce n'est pas fini : 3ème feu (les voitures passent, nous on attend).

Le 3ème feu passe au vert, mais 10 mètres après, on doit stopper car il y a un autre feu rouge, et enfin, libérés on peut se réintégrer dans les flots denses de la circulation automobile.

Je crois que les cyclistes pourront dire un grand merci à notre municipalité qui compte peut-être

résoudre le problème des deux roues dans la ville en s'assurant de leur disparition.

En effet, il n'y a qu'à généraliser ce système sur tout Nantes pour que les deux roues doublement pénalisés disparaissent de la circulation (sur cet aménagement spectaculaire, les deux roues sont bloqués quatre fois par les feux contre deux aux voitures).

NANTES NE PENSE PAS QU'À L'AUTO



Il faut dire que notre municipalité de gauche suit l'exemple de l'ancienne, celle-ci avait, elle aussi sévit dans ce genre d'aménagement très peu de temps avant sa disparition (fort peu regrettée).

Elle avait fait l'aménagement d'avant-garde du Pont LU où les cyclistes doivent s'arrêter à trois feux (dont deux en côte) au lieu d'un pour les voitures.

On nous dira qu'il faut bien faire quelque chose pour les deux roues, oui, nous sommes bien d'accord sur ce point, mais il ne faut pas quand même commencer par des morceaux de pistes cyclables alibi (bidon) qui les pénalisent.

300 ou 400 mètres de piste ne règlent rien, surtout si le temps de parcours est encore plus long, plus haché qu'auparavant.

On aimerait bien mieux des itinéraires complets, non obligatoires, pour cyclistes, mais surtout pas des interdictions.

Non aux pistes cyclables bidon.

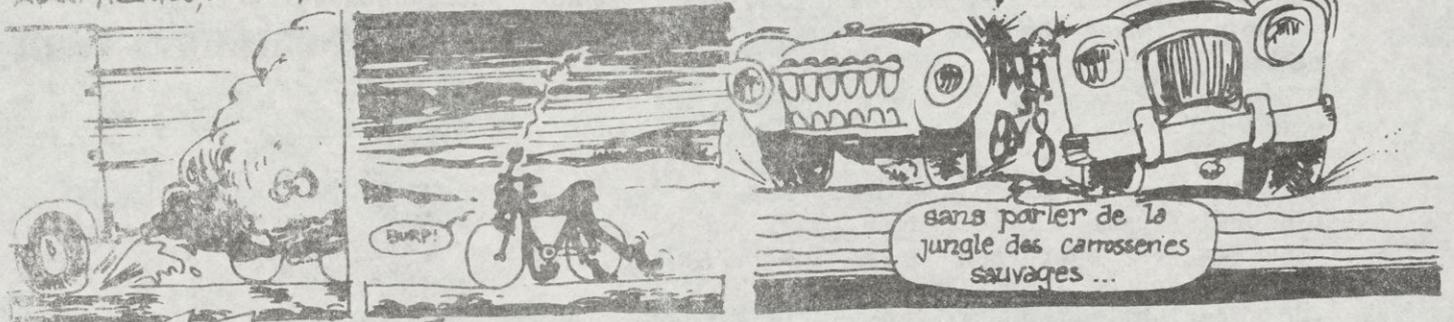
Un "deux roues" en colère



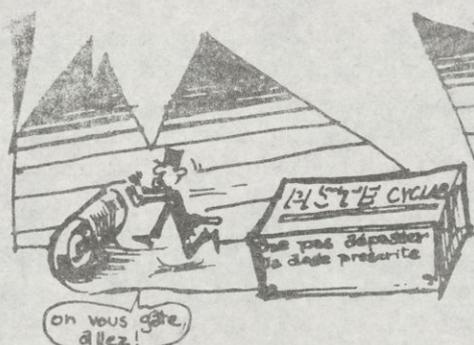
une seule solution, la velorution



AVANT, NANTES, À VÉLO, C'ÉTAIT UN COMPARTIMENT FUMEUR OBLIGATOIRE, À L'ÉCHELLE DE TOUTE LA VILLE



MAIS MAINTENANT, Ô DIEU, IL YA DES PISTES RÉSERVÉES... RIEN QUE DU BOULOT DE SPÉCIALISSE:



DES TECHNICIENS



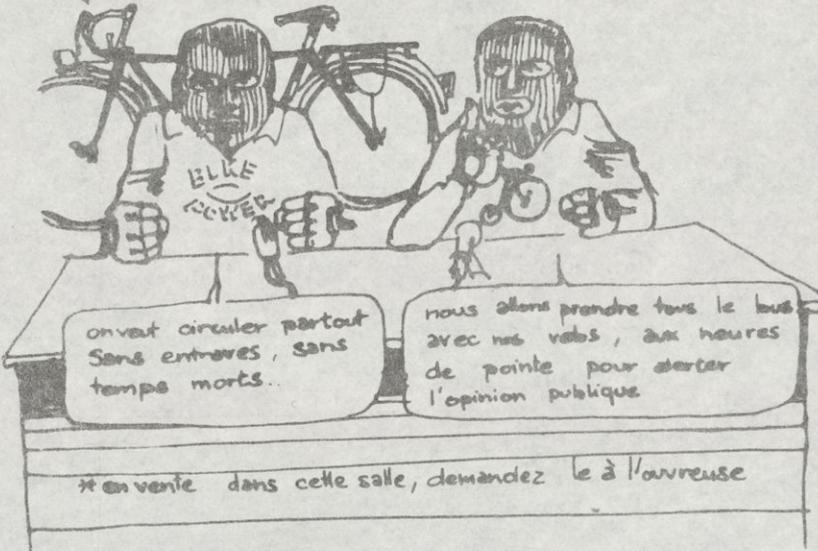
DES MAIRES



DES SOCIOLOGUES



QUE VEULENT LES CONTESTATAIRES ?



nous sommes prêts à tout pour obtenir satisfaction: nous seques tremons une voiture d'un notable par jour... nous n'avons pas écarté l'éventualité de mutilations de ces otages automobiles...

* en vente dans cette salle, demandez le à l'avveuse

LE CUN DU LARZAC

- UNE FERME OCCUPEE SUR LE PLATEAU -

Par le mouvement populaire que la lutte du Larzac a suscité et les moyens employés (brebis sous la Tour Eiffel, marche des tracteurs sur Paris, occupations illégales de fermes achetées par l'armée, construction de deux bergeries sans autorisation, refus de l'impôt 3 %, renvois de livrets militaires, création de groupements fonciers agricoles, grands rassemblements), une autre notion de Défense a redonné un sens original à la résistance active contre un envahisseur extérieur.

C'est dans ce contexte qu'est né le CUN du Larzac (nom d'une ferme occupée après l'achat de l'armée des terres et bâtiments).

Une recherche fondamentale sur les facteurs de PAIX doit tenir compte des impératifs de la Défense de l'environnement du territoire, de l'outil de travail, de la consommation, pour et par tous, hommes et femmes.

L'équipe des permanents a choisi une forme de vie communautaire pour favoriser une plus grande efficacité dans le travail, réaliser une meilleure répartition du pouvoir, créer les conditions de son autonomie financière et trouver un équilibre entre vie individuelle et vie collective.

Depuis l'expulsion par l'armée le 24 octobre 1976, le CUN se réimplante près de Saint Martin du Larzac dans le périmètre d'extension.

La conception du centre doit en permettre une utilisation très économique grâce à la construction de citernes, d'une éolienne et de chauffeurs solaires.

Elle veut être en même temps un exemple possible d'un autre mode de vie qui ne soit pas fondé sur le gaspillage énergétique et le profit, mais sur l'utilisation des ressources naturelles et la recherche de nouveaux rapports humains.

Pour cela, le CUN a besoin de tous ; soit en prenant des parts d'une société Civile Immobilière à l'ordre SCI-CUN, chez Maître Guy de Roquetaillade, notaire, place du Mandarous 12100 MILLAU ; soit en venant participer physiquement à la construction, hébergement et nourriture gratuits permettant aussi de participer à des sessions ou travail de recherche.

Pour tous renseignements, écrire :

Le CUN du Larzac
Route de Saint Martin à Pierre Fiche
12100 MILLAU

correspondant

APL

2 INSOUJIS KIDNAPPÉS

BERNARD ALLAIN déclaré insoumis le 8 juillet, a été appréhendé le samedi 10 septembre à Angers.

Actuellement aux arrêts à Rennes, il a entamé une grève de la faim dès son incarcération.

GUY MORELLET, insoumis poitevin a été enlevé par les gendarmes le 8 septembre dernier.

Depuis, personne ne sait où il se trouve, sa famille n'a même pas été prévenue.

Comité de soutien C. R. A. C.
1 petite rue Sainte Catherine
86000 POITIERS

G. R. I. M.

ÉCOLES MILITAIRES

C'est la rentrée scolaire et les "sergents recruteurs" vont reprendre leur travail (non politique !) dans les écoles alors qu'un débat sur l'objection, l'insoumission, sur les comités de soldats et l'obtention des droits "démocratiques" les plus élémentaires à l'armée est formellement interdit (ça, c'est politique!).

Le chômage est là, massif. Comment ne pas se laisser tenter par les promesses alléchantes de l'armée ? (voir par exemple ces jours-ci, les maquettes de navires de guerre flambant neuf de la marine nationale dans la galerie du Casino-Baulieu).

Promesses d'un meilleur avenir et surtout obtenir une qualification professionnelle ; celle-ci ne sera jamais tenue, et après une première période (en général 7 ans), il faudra renouveler son contrat pour assurer sa réinsertion dans la vie civile.

L'A. P. L. verse cette semaine deux éléments à ce dossier :

- des extraits du "dossier : les écoles militaires", (numéro spécial d'Objection), B. P. 70 - 69201 LYON CEDEX 1 ;

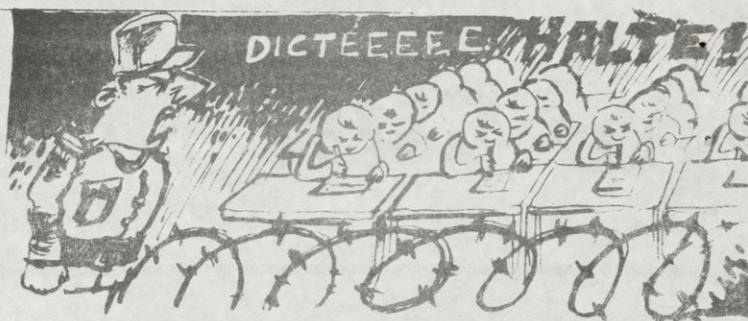
- une pétition signée déjà par plusieurs dizaines d'engagés remettant en cause leur engagement au nom du droit à changer d'opinion.

LES ÉCOLES MILITAIRES

Pour la sécurité de l'emploi, de plus en plus de jeunes désirent s'engager dans la voie des armes, espérant y trouver une solution à tous leurs soucis, presque une réparation à l'injustice de la répartition des bourses de l'enseignement civil.

C'est avec ces espoirs qu'il y a quelques années, on nous a rasé le crâne et remis l'uniforme.

Dans la période de chômage que



nous connaissons et qui ne cesse de s'aggraver, l'armée offre sur le papier tout ce que peut rechercher la personne en entrant sur le marché du travail.

l'embrigadement un bel exemple

Il a voulu rompre son contrat. Il s'est retrouvé devant le TFPA de Bordeaux : "Je n'avais pas encore 17 ans. J'ai vu un stand de l'armée qui promettait un bel avenir. J'ai pris contact avec le bureau d'information de Pau où l'on m'a présenté l'école d'Issoire ; c'était trois ans d'école et 4 ans de troupe.

"J'ai lu le contrat sur place. Mes parents ont signé (j'étais mineur) l'entrée à l'école. Au bout de trois mois, on nous a fait signer définitivement le contrat et on nous a dit que c'était impossible de le résilier, alors que pendant un an on a encore la possibilité de quitter l'armée. Mais ça on ne nous l'a pas dit.

"Pendant les trois premiers mois nous étions bien traités, mais ça n'a pas duré.

"A partir du moment où nous avons signé, ça a changé ! Je n'ai pas osé partir parce que je pensais à mes parents qui devraient payer pour rembourser l'armée. Mes parents sont des ouvriers et n'ont pas les moyens, mais je voulais partir.

"J'ai failli être renvoyé parce que j'étais insupportable. Ils m'ont quand même gardé parce qu'ils pensaient qu'ils pourraient faire quelque chose de moi."

resilier le contrat ?

Le contrat, qui pour la plupart a été signé alors qu'ils n'étaient pas majeurs, engage les années les plus importantes de leur vie.

Mais ces demandes de résiliation reviennent pratiquement toutes avec une réponse négative.

Il ne reste plus aux irréductibles que trois solutions :

1 - Se taire et attendre patiemment la fin du contrat : la majorité de ces victimes d'une erreur de jeunesse choisit cette solution par crainte de la répression.

2 - L'hôpital psychiatrique : certains engagés pour quitter l'armée avant la fin de leur contrat n'hésitent pas à passer par l'hôpital psychiatrique.

Cette solution présentant une bonne chance de réussite grâce à la complicité volontaire ou non du psychiatre marque son bénéficiaire du "sceau infamant" de la maladie mentale et surtout risquera de bien le gêner dans la recherche d'un nouvel emploi.

3 - La désertion et les "conneries" : chaque année, plus de 500 jeunes engagés sont condamnés par les tribunaux militaires à des peines d'emprisonnement pouvant aller jusqu'à 3 ans, tribunaux où l'armée est à la fois juge et partie.

PISTES DE LUTTE

Pour les enseignants et les lycéens : essayer chaque fois qu'un débat est organisé dans votre établissement par l'armée de le faire annuler ou de le rendre contradictoire.

Diffuser le dossier ci-dessus et soutenir les engagés qui luttent.

NUCLEAIRE

L'APRÈS MALVILLE COMMENCE À KALKAR

PETITION engagés en lutte

SAMEDI 24 : MANIFESTATION ANTINUCLEAIRE EN R. F. A. (au nord d'Aix la Chapelle)

De Malville à Kalkar en passant par Barsebaeck (Suède), des bords du Rhône à ceux du Rhin, d'un surrégénérateur à l'autre, désormais la contestation du nucléaire s'affirme européenne car l'Europe du nucléaire est née.

Ses géniteurs sont la France et la RFA. Depuis les accords signés le 5 juillet dernier à Paris, les uns et les autres ont amené leurs petits cousins (Italie, Belgique, Pays Bas), et des contrats nucléaires avec l'étranger : Brésil, Argentine, Afrique du Sud...

Kalkar comme Malville, fonctionne comme le symbole de la société hyper-nucléarisée dans laquelle on veut encadrer l'Europe.

Cette manifestation est appelée non seulement par les B. I. (Bürger Initiativen = comités de citoyens) mais aussi par tous les partis hollandais, et de nombreux comités européens.

Voici trois ans que les travaux ont commencé à Kalkar. Le site du surgénérateur allemand dont l'infrastructure de béton est terminée fait penser aux fortresses angoissantes de Druillet : une enceinte de 5 m de haut, percée de meurtrières pour les tirs de grenades.

Adossé au Rhin d'un côté, le site est

" Anciens militaires de carrière, nous sommes de ceux qui, attirés par une publicité alléchante, n'avons pas hésité à engager les années les plus décisives de notre vie dans la voie des armes.

Aujourd'hui, nous avons quitté l'institution militaire, soit en attendant patiemment la fin de notre contrat, soit en désertant ou soit en faisant des "bêtises".

Depuis plusieurs mois, nous avons entrepris une "campagne nationale" d'information pour dénoncer les conditions d'engagement dans les trois armes : Terre, Air, Mer. (SUITE PAGE 13) →

défendu sur les autres côtés par des douves de 5 m de large et profondes de 2 m.

Les anti-nucléaires allemands ont été traversés par les mêmes débats que ceux qui ont précédé Malville : violence et non-violence. Actuellement, les divisions sont très atténuées.

L'objectif de la manifestation n'est pas la prise du site mais un champ d'un paysan antinucléaire jouxtant la centrale.

On attend les hollandais et les français en grand nombre.

Pour ceux qui désirent faire le voyage, un départ groupé aura lieu à Nantes, le vendredi 23 à 14 H 30 devant le RESTAU.U. de la Lombarderie.

Prévoir papiers, duverts, bouffe, cirés, lunettes, monnaie allemande. RETOUR dans la nuit de samedi à dimanche...

De nombreux militants et groupes de gauche approuvent les raisons d'être d'une telle campagne et y apportent aide et soutien.

Nous venons de prendre connaissance de la "Proposition de Loi portant statut général des cadres militaires et des militaires de carrière servant sous contrat" présentée par les membres du groupe communiste et apparenté.

Il est vrai que le malaise militaire s'explique et que ce n'est pas à coups de "réformettes dérisoires" que le gouvernement apportera une réponse satisfaisante aux préoccupations que ressent la majorité de nos camarades d'active.

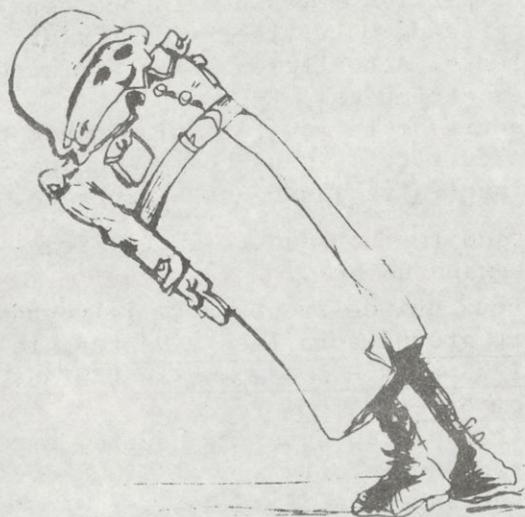
Comme vous le dites si bien "il ne suffit pas de dire aux militaires qu'ils vont être mieux payés pour répondre à leurs préoccupations, et pour adapter l'armée aux conditions évolutives de notre époque".

Dans cette proposition de loi, nous relevons une contradiction flagrante entre :

- "une conception démocratique de la condition militaire" : démocratisation des institutions militaires afin que les cadres militaires de carrière accèdent à l'exercice des libertés indispensables aux citoyens de notre temps" ;

et :

- "Les dispositions statutaires définies au chapitre II" : la démission ne peut être acceptée que pour des motifs exceptionnels pour les militaires de carrière".



Il y a en permanence plusieurs centaines de militaires engagés qui du fait des dispositions actuelles, n'obtiennent pas la résiliation de contrat qu'ils demandent.

Un certain nombre de ceux-ci, ne pouvant attendre la fin de leur engagement, désertent et sont condamnés à des peines d'emprisonnement pouvant aller jusqu'à trois ans.

L'expression tout à fait vague de "motifs exceptionnels" laisse place à l'arbitraire, nous en avons été les témoins.

Toute restriction à la possibilité de résiliation de contrat est une atteinte "aux libertés indispensables aux citoyens de notre temps", car la Convention Européenne de Sauvegarde des Droits de l'Homme, signée par la France, définit juridiquement le droit de changer d'opinion.

Dès lors, comment oser faire engager les années les plus décisives d'un jeune dans une armée démocratique si on lui interdit ensuite le droit de changer d'opinion ?

La proposition de loi introduit certaines dispositions plus démocratiques que la loi actuelle, mais le refus de résiliation de contrat est un tel moyen coercitif, une telle atteinte aux libertés élémentaires, qu'il est nécessaire que ce point soit éclairci dans toute nouvelle loi et qu'une réponse soit apportée à nos interrogations.

ECRIRE :

Le CUN du Larzac
route de Saint Martin
PIERRE FICHE 12100 MILLAU



SI LES ENGAGÉS
PENCHENT À GAUCHE
SUR QUI VA
REPOSER LA NATION ?

NON À LA TAXE !

Vendredi 16 septembre 1977, les paysans bretons sont descendus dans la rue pour protester contre les décisions communautaires destinées "à assainir le marché", selon l'expression pudique des technocrates capitalistes.

A Quimper, les producteurs de lait étaient 2 000 ; à Vannes, ils étaient 4 000 ; à Nantes 1 500.

Au total donc, une mobilisation réelle des déclarations combatives qui manifestent la crainte des petits producteurs car c'est bien de leur survie qu'il s'agit.

LE GACHIS

Pour comprendre le sens des actions présentes et à venir, il faut revenir sur la politique laitière décidée au niveau européen.

Le "fleuve blanc", "les montagnes de beurre", "les murs de poudre de lait", autant de visions alarmistes utilisées par le pouvoir et largement diffusées par la presse pour justifier une réduction autoritaire de la production laitière aux dépens des petits paysans.

Des chiffres ? Fin juillet, les stocks européens s'élevaient à 1,02 million de tonnes de poudre de lait, 386 000 tonnes de beurre.

Mais ces chiffres sont entièrement contestables.

PREMIER POINT

Ces stocks sont le résultat d'une politique délibérée de production intensive mise en place par la communauté européenne.

Incitation à investir dans des étables modernes, incitation à avoir plus de vaches en favorisant les sélections de races, incitation à avoir plus de vaches par hectare disponible, primes à la quantité au profit des plus gros producteurs.

De plus, cette politique de

production intensive a été menée en même temps qu'une politique d'exportations et d'importations défavorable aux petits paysans européens mais profitable aux firmes agro-industrielles.

Par exemple il entre quatre fois plus de matières grasses végétales (ex : margarine) qu'il n'y a de beurre d'origine européenne ; importations non limitées et non taxées.

En outre, la communauté autorise l'Angleterre à importer à bas prix du beurre de Nouvelle-Zélande, bloque les exportations de beurre vers l'URSS.

Donc, tout est fait pour que les stocks soient artificiels, un argument aux mains des gouvernements pour restructurer l'agriculture capitaliste.

SECOND POINT

Il y a des stocks mais pas des excédents disent les paysans.

Alors que deux milliards de personnes sont sous-alimentées, les technocrates européens parlent d'excédents.

En réalité, on mesure ici les effets d'une politique d'échanges économiques déséquilibrés entre les pays capitalistes (privés ou d'Etat) et les pays du Tiers Monde.

Le problème est avant tout celui de l'ordre actuel économique mondial.

En outre, les chiffres effrayants des gouvernements ne correspondent qu'à 6 kg de poudre et 1,5 kg de beurre par habitant, ce qui semble raisonnable pour éviter toute rupture des approvisionnements dû à des événements imprévisibles.

TROISIEME POINT

On ne peut pas séparer production de lait et prix payé aux producteurs.

Un chiffre très parlant est souvent cité :

- en 1972, on pouvait acheter un tracteur de 40 cv avec l'équivalent de 38 000 litres de lait.

- en 1976, il en fallait 50 000 litres.

Depuis 1970, l'indice des prix a augmenté de 144 %, le lait payé aux producteurs de 71 %.

C'est dire la dégradation du pouvoir d'achat des producteurs de lait et le degré d'exploitation de leur travail.

LA STRATÉGIE CAPITALISTE

Les dirigeants politiques européens, avec la complicité des bureaucrates syndicaux de la FNSEA ont décidé plusieurs mesures "pour résorber les stock" :

- la limitation des aides aux investissements de transformation ;
- les primes de reconversion des troupeaux et de non-commercialisation du lait ;
- la taxe de co-responsabilité.

Le principe de cette taxe est clair dans les termes mêmes : faire prendre en charge par les producteurs "responsables" (dans tous les sens du terme) la baisse de leur revenu !

En effet, désormais chaque litre de lait produit sera taxé d'un montant d'1,55 centime. Ce véritable impôt sera perçu par les entreprises laitières qui seront transformées en "annexes du Trésor Public".

On voit très bien la stratégie : faire payer aux paysans la restructuration du secteur laitier comme on fait payer la restructuration de l'industrie aux salariés en rognant leur pouvoir d'achat.

L'objectif précis : faire baisser le prix du lait et refuser la stabilité du revenu paysan.

En principe, le montant de la taxe est destiné à des opérations de publicité et de recherche mais il est bien probable que ce sont avant tout les firmes capitalistes qui en profiteront, reconstituant leurs profits de l'amputation du revenu des producteurs de lait.

De plus, le poids de cette taxe pèsera à l'évidence plus lourd sur

les petits producteurs qui survivront très difficilement.

Il est certain que l'acceptation de cette taxe (très probablement augmentée d'ici peu) va entraîner une accentuation de l'exode paysan.

Joseph BLINEAU, secrétaire de la FDSEA de Loire-Atlantique déclarait le 16 septembre à Nantes :

"J'accuse l'Europe de liquider la petite paysannerie".

Il y a de quoi s'alarmer et envisager une mobilisation de grande envergure.

LA RIPOSTE

Dès que le projet de cette taxe fut rendu public, il provoqua les oppositions des Paysans-Travailleurs, du MODEF, de certaines fédérations départementales dénonçant la trahison de l'Etat Major de la FNSEA.

De nombreux organismes interprofessionnels régionaux ont décidé de boycotter cette taxe (ex : Pays de la Loire, Poitou-Charente, Nord, Auvergne etc...).

L'interprofession laitière de Bretagne (groupant les producteurs et les entreprises agro-industrielles coopératives et privées) a déclaré qu'elle ne la percevrait pas.

Enfin dans le département tout le monde s'y oppose.

Au plan international, des oppositions se manifestent en Belgique, Hollande, Italie, Irlande. Mais rien n'a vraiment été organisé pour mettre en échec les projets communautaires.

Depuis le 16 septembre la décision est devenue exécutoire sur le territoire français et les oppositions ont redoublé.

Lors de la manifestation de Nantes, certains axes de lutte sont apparus :

- D'abord on s'en est pris aux "faux syndicalistes" de la FNSEA et de la Fédération Nationale des producteurs de lait.

"J'ai honte pour ces gens qui ont accepté de gérer les milliards que l'on va sortir de la poche des paysans", déclarait le vice-président de la FDSEA de Loire-Atlantique.

DOCUMENTS

De même certaines pancartes dénonçaient "Debatisse qui vend les producteurs de lait pour 1,55 centimes".

- Mais, au-delà de ces déclarations vengeresses, reste posée la question des formes concrètes de la lutte.

"Aujourd'hui la lutte gagne toutes les régions de France" déclarait un syndicaliste.

C'est vrai, mais il ne faut pas se leurrer, l'affrontement sera difficile et nécessitera une coordination des actions.

Pour l'instant, on n'est pas là. L'objectif proche est d'obtenir des firmes agro-industrielles qu'elles n'appliquent pas la taxe.

La CANA, la Colorena et la laiterie de Saint Père contactées ont refusé de prendre l'engagement de boycott.

Il semble qu'est prioritaire l'organisation en groupements de défense, de type syndical, dans chaque entreprise, coopérative ou laiterie.

Le rapport de force créé à ce niveau est primordial ont répété les organisateurs des manifestations du 16 septembre.

Rappelant que ce sont les laiteries qui encaissent la taxe, Bernard RAPION déclarait : "les perceptions annexes subiront le même sort que les mairies annexes".

D'accord, mais tout reste à faire.

Enquête

A. P. L.

PAYSANS : PRODUISEZ,
TRAVAILLEZ PLUS
ET ON AMPUTERA VOTRE
REVENU !...

NOUS VOULONS :

- Un revenu minimum garanti pour tous.
- Un prix à la production qui tienne compte du prix de revient pour une quantité déterminée.
- Un revenu et des conditions de travail qui permettent le maintien de l'emploi des agriculteurs et de la vie rurale.

1e 16/09/77

F.D.S.E.A. - M.O.D.E.F. - Paysans-Travailleurs

UN MAUVAIS SORT POUR LES PETITS ET MOYENS PRODUCTEURS DE LAIT

Nos instances bruxelloises, fidèles instruments des monopoles européens, ne sont pas à une contradiction près.

En effet, nous avons (paraît-il) trop de lait.

D'abord ce n'est pas notre problème à nous paysans. Si on produit trop de lait, c'est parce qu'on n'a pas le choix.

Ensuite, si on en produit le plus possible (encore faut-il le pouvoir) c'est pour essayer de rattraper la hausse des prix et non pour se faire plaisir.

Et puis... qui a poussé à la spécialisation lait ? Qui a poussé à l'intensification ? Alors, soyons sérieux, que ceux qui sèment la m... la ramassent.

(...)

Quoi qu'il en soit, petits et moyens paysans, nous devons refuser cette taxe ridicule qui n'a d'autre but que de nous culpabiliser vis-à-vis des autres travailleurs, d'exploiter encore plus notre travail et de contribuer à l'élimination des petits producteurs.

Extraits de la Résolution de la Coordination Nationale Lait (Paysans-Travailleurs - le 2 septembre 1977 -

Saint-Père

Saint Père en Retz,
le 10 septembre 1977

Monsieur,

Je vous accuse réception de votre lettre datée du 8 septembre.

(...)

Quant à la forme, permettez-moi de vous dire qu'elle est pour le moins, inélégante.

Il est inutile de vous déplacer le 13 septembre 1977 à 11 H, je reçois à partir de 10 heures ce même jour des personnes polies, qui ont pris la peine de me demander si je pouvais les recevoir, venant d'Italie et de Cherbourg.

Vos menaces et intimidations n'ont absolument aucun effet sur moi, je crois avoir mérité la confiance d'une grande majorité des fournisseurs de lait de la laiterie SAINT PERE et j'espère la conserver.

(...)

Les paysans travailleurs (pas plus travailleurs que nous) ne sauraient par leur agitation, conquérir la grande majorité des agriculteurs et leur être d'une grande utilité - j'ai la conviction de faire plus qu'eux pour valoriser la production du lait et la réputation du PAYS DE RETZ.

Francis FILLAUD

Extraits de la lettre du directeur de la laiterie Saint Père en réponse à celle envoyée par l'Intersyndicale pour lui demander de ne pas percevoir la taxe.

NOTE APL

- FILLAUD est farouchement Chiraquien.

Cependant, il semble décidé à envoyer un questionnaire aux producteurs pour connaître leur opinion et se prononcer après coup.

78 approche....

LA LIBRAIRIE "71"
ENFIN OUVERTE
LE LUNDI APRES-MIDI

A partir du 19 septembre, la librairie 71 (29 rue Jean Jaurès à Nantes) sera ouverte tous les jours (sauf le lundi matin) :

de 9 H 15 à 12 H 30
et de 14 H à 19 H 30

QU'ON SE LE DISE !

•
•
•
•

